

50°/ 6 - Autorisation de passer un marché avec la Boulangerie SORBE.

Le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de passer un marché avec la boulangerie SORBE pour fourniture de pains nécessaires aux écoles.

le montant de cette fourniture est de l'ordre de 2.000.000. de frs.CF/

Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif de 1969 à l'article 601 ./.

Adopté à l'unanimité.

*M. le Maire*  
*M. le 1er adjoint*  
*M. le 2nd adjoint*  
*M. le 3rd adjoint*  
*M. le 4th adjoint*  
*M. le 5th adjoint*  
*M. le 6th adjoint*  
*M. le 7th adjoint*  
*M. le 8th adjoint*  
*M. le 9th adjoint*  
*M. le 10th adjoint*